



Comité Régional Côte d'Azur

COMMISSION REGIONALE VTT

(VAR - ALPES-MARITIMES)

Vélodrome de Costebelle

Chemin de l'Ermitage
83400 HYERES

Réunion du mercredi 9 mars

Présents : Jean Jacques Céretto (Peille VTT) Alain Mochi - Commissaire national
Anne - Marie Mochi (US Cagnes) André Lecat - Commissaire national
Maurice Chareun (AS Maximoise) Simone Dayné (AS Var Mer)
Julien Martel (OC Raphaelois) Gilbert Egéa (activ'bike)
Stéphan Albin (ES Cannes)

J.J. Cerretto et A. Lecat, tous deux élus au Comité Régional Cote d'Azur, ont pris l'initiative de cette réunion, pour revoir le fonctionnement de la commission VTT et comment la faire évoluer autrement pour les quatre années à venir.

Notamment en ce qui concerne

- les organisations (les dates, les résultats et leurs communications.
- les combinés.
- les aides diverses.

Gilbert Egéa demande comment ont été choisi les participants de la réunion et pense qu'il aurait été judicieux de contacter tous les clubs.

André Lecat précise que sont présents les commissaires arbitres , un représentant des coureurs et un éducateur.

JJ Céretto rappelle que la réunion à aussi pour but de former un organigramme de CR VTT.

Président : Jean Jacques Céretto
Vice Président : André Lecat
Secrétaire : Simone Dayné

Président des arbitres : Alain Mochi
Arbitre régional : Maurice Chareun

Classement XC : Christian Guérin
Classement DH : Jean Jacques Céretto

Coordinateur site FFC : Hervé Dattas

A. Mocchi et M. Chareun devront faire un planning prévisionnel en ce qui concerne la présence des arbitres sur les différentes courses - 2 ou 3 selon les épreuves.

Les résultats validés devront être communiqués aux clubs par e-mail ainsi qu'à Charly Berard et à la secrétaire du Comité. Vérifier qu'ils sont bien affichés sur le site le mardi suivant l'épreuve.

Représentants du Comité sur les épreuves :

André Lecat (83)	Alain Mocchi (06)
Maurice Chareun (83)	A. Marie Mocchi (06)
Gilbert Egéa (83)	Simone Dayné (06)
Raymond Grouard (83)	J. Pierre Clérissi (06)

Frais de déplacement : 30 euros + 0,33 centimes par km.

Si 2 jours et beaucoup de kms : prévoir hébergement sur place.

Appel à candidature pour la formation d'arbitres supplémentaires.

Gilbert Egéa revient sur le prix des licences.

Il constate un décalage entre les rentrées du comité et les reversements à la commission. Ne pourrait on aller vers un forfait comme dans les épreuves de masse ?

Etudier les solutions trouvées par les autres comités et soulever les questions au prochain comité directeur (21 mars 2009)

Discussion à propos du calendrier :

Priorité devrait être donnée aux clubs présents le jour de sa constitution.

Il y a eu de plus, un problème de communication avec le comité.

Rando du Muy annulée (2 courses identiques à 2 jours d'intervalle)

Le 19 avril : les 2 courses sont maintenues.

- Combiné de Tourrette - Levens (TRJV - XC - trial)
- Championnat XC du Var au Pradet

Politique de détection et de formation pour les jeunes.

S. Albin se propose comme responsable

Voir pour déplacements et projets de stage de formation.

Faire bilan prévisionnel :

Prise en charge du TNJV - participation des clubs et des parents.

Aide de la commission pour un financement partiel de la sécurité ?

A propos de la DH de Sainte Maxime :

+ de 300 participants. Il faut limiter le nombre à 200 pour assurer un bon déroulement des épreuves. (Voir règlement CR VTT Annexe E7)

Sur la feuille des résultats, prévoir une colonne pour les numéros de licence.

Séparer le coté restauration du coté sportif.

Le cas du concurrent accidenté alors que le parcours était fermé, sera examiné par la commission sportive de discipline.

Sélection pour le championnat de France :

Cette année , il y aura un trophée Master 3 au championnat de France ,celà uniquement pour le Cross - country.

Quota comité : 16 licenciés.

Nombre de sélectionnés :
- 6 Masters 1
- 5 Masters 2
- 5 Masters 3

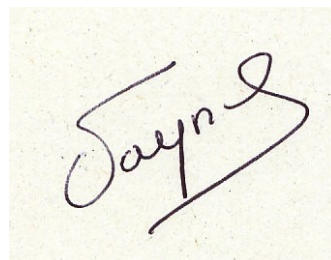
La séance est levée à 9H 45

Le Président



J.J. Céretto

La Secrétaire



S. Dayné